****

**La parité : acte d’exemplarité et de progrès social**

Pour signer: <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd32mZbHz1RJp-0rU3nGmnhmEtA8v2P46ByGBhHCoMmnObF7Q/viewform?usp=sf_link>

La gauche porte un projet de transformation sociale émancipatrice, pour garantir l’égalité entre tou·tes. Notre combat socialiste est celui de la lutte face au patriarcat, mécanisme de domination qui assujettit la moitié de l’humanité.

**#SocialisteDoncFéministe** Ce combat n’est pas celui des mots. C’est celui des actes. Être féministe, c’est être capable de s’interroger de manière introspective sur sa propre porosité vis-à-vis des schémas de réflexion sexistes. C’est avoir la volonté de se remettre en cause et de se défaire des stéréotypes de sexe. C’est considérer la sororité comme une aventure collective porteuse de victoires. C’est refuser d’être complice de toutes les entraves, implicites ou explicites, que les femmes subissent au quotidien parce qu’elles sont femmes.

**#SocialisteDoncFéministe** Nous sommes fièr·es d’appartenir au parti qui a instauré la parité en politique, qui a nommé les premières Première ministre et Présidente de groupe à l’Assemblée nationale. Fièr·es des femmes de pouvoir qui sont à la tête de régions, de départements et de grandes villes de France. Ces accomplissements nous honorent et nous obligent. Nous devons être les moteurs du combat pour la parité réelle, et pour cela, désigner les zones blanches de la parité en politique. Il ne s’agit pas ici de dire que rien n’a été fait pour améliorer la place des femmes ni que l’égalité entre les femmes et les hommes n’a pas progressé dans le parti. Simplement, beaucoup reste à faire. Nous proposons d’analyser les obstacles à la parité dans la politique française, comme au sein du PS, et de passer à l’action pour les éliminer.

**#SocialisteDoncFéministe** Nous voulons une culture de l’égalité effective à tous les niveaux de pouvoir et un parti qui porte les dirigeant·es féministes au pouvoir.

1. **Atteindre la parité réelle en France: faire face aux insuffisances et aux reculs**

**Il y a les laissés pour compte des lois sur la parité : les intercommunalités et la tête des collectivités.** 1 maire sur 5 est une femme, 1 président·e d’intercommunalité sur 10 est une femme, à peine 29% des communes sont concernées par les règles de parité et les femmes ne représentent qu’un peu plus d’1/3 des conseils des communes de moins de 1 000 habitant.e.s. Sans contrainte paritaire, l’égalité n’advient pas. Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) recommande notamment d’instaurer la parité dès le ou la 1er habitant·e.

**Il y a la parité de façade.** L’approche mathématique n'est pas suffisante pour garantir la place des femmes. Si les pourcentages laissent croire à une parité stricte, la répartition des rôles dans les exécutifs révèle des biais de genre et stéréotypes de sexe : les ministères régaliens aux hommes, les ministères sociaux aux femmes, les portefeuilles genrés à l’Assemblée nationale. S’y ajoutent les inégalités dans les responsabilités : les femmes secrétaires d'Etat, les hommes ministres de plein exercice, le Ministère chargé de l’égalité entre les femmes et les hommes sous tutelle. Quant aux cabinets politiques, on y compte à peine 20% de femmes ces 5 dernières années.

**Il y a le recul de la parité réelle.** À l’Assemblée nationale, la place des femmes est en recul depuis la 1ère fois depuis 1988 - elles ne représentent qu’à peine plus d’un tiers (37,3%) des sièges et seules 2 des 8 commissions permanentes sont présidées par des femmes. Or, là où la place des femmes recule, le risque de backlash augmente. Notre groupe n’est plus paritaire et ce recul ne saurait se reproduire.

**Il y a enfin le sexisme systémique à tous les échelons politiques.** Nous exigeons l’intransigeance sur les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans la vie politique française.

1. **Au PS, nous œuvrons contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) en politique**.

Remarques sexistes, attitudes désagréables, empêchement d’être candidate en interne, espaces de parole inégalement voire non partagés, vigilance permanente requise des femmes quant à leurs postures et leurs comportements… l’environnement militant sexiste qui perdure encore est un rouleau compresseur pour l’engagement des femmes en politique. Tant que les VSS en politique continueront, que le sexisme ambiant stigmatisera les femmes et empêchera leur accès réel aux postes à responsabilité, nous poursuivrons le combat.

Depuis les mouvements #MeToo #MeTooPolitique et #BalanceTonPorc**, le parti ne tolère plus aucun comportement sexiste.**

* **Il exige l’exemplarité et l’intégrité** de tou·tes les personnes responsables de voter les lois ou de mettre en œuvre des politiques publiques, ainsi que de leurs collaborateurs et collaboratrices. Il n’investit plus ou demande la démission de personnes ayant commis des violences sexistes et sexuelles, ce qui doit maintenant être consolidé dans nos statuts. Ceci doit également s’appliquer au-delà du parti à travers la peine d’inéligibilité des élu·es condamné.es pour violences.
* **Pour appliquer ces principes, le PS ne se mure plus dans l’omerta.**  Les #MeToo ne sont que la partie émergée de l’iceberg. Le PS a mis en place une cellule d’écoute indépendante à la disposition des victimes, pour libérer la parole. Les effectifs de la cellule doivent être renforcés et publiés systématiquement.
* **Couvrir des faits, c’est en devenir complice.** Les outils que nous avons installés - la cellule d'écoute et le réseau des référent·es contre les VSS, la commission de lutte contre le harcèlement, qui travaille dans le strict respect des principes de confidentialité et du secret, du contradictoire et des procédures d’appel - sont désormais ancrés dans nos statuts. Ils ne se substituent pas à la justice : les victimes doivent être accompagnées vers la plainte chaque fois qu’elles le souhaitent et les élu·es mieux informé·es des obligations de l'article [40](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006574933/) du code de procédure pénale, obligeant à signaler ces faits au procureur de la République.

Ces outils permettent de construire des ponts avec l'expertise du milieu féministe. Nous voulons ouvrir un cycle de réflexion et d'action avec les associations féministes et les expert.e.s de la lutte contre les VSS sur l’application de la tolérance zéro à la misogynie, au sexisme et à leur cortège d'humiliations, de rires gênés et d'agressions sexuelles. Nous voulons faire de l'outillage du parti une référence pour garantir la sécurité des femmes et permettre l'exemplarité de tou·tes les militant·es.

1. **L'exemplarité doit s’appliquer plus largement à la place des femmes en politique.**

Militant·es socialistes, nous sommes camarades. Ce terme est épicène et recouvre à l’intérieur de notre parti des réalités de vécus, de responsabilités, d’opportunités, de promotions et d’accomplissements bien différentes pour les militants et militantes. La place des femmes dans le PS a évolué, grâce à des femmes et des hommes qui ont porté la cause féministe. Aussi, nous voulons réfléchir collectivement, par-delà les enjeux de motions, aux privilèges de certains hommes et aux difficultés rencontrées par nombre de femmes dans le militantisme, tout à fait similaires à ce que l’on trouve dans toute la sphère politique et dans toute notre société, qu’il s’agisse de la charge mentale ou de la longueur des carrières politiques, d’habitudes ou de réflexes de réseau. Pour beaucoup trop de camarades encore, la parité n’est toujours pas un sujet prioritaire, voire n’est pas du tout un sujet - elle sera notre priorité.

**Le parti doit être un espace d’égalité entre les femmes et les hommes :**

* **Les bonnes pratiques existent et devront être systématisées** : panels paritaires dans tous les évènements du parti, bannissement de la caution féminine, prises et temps de parole paritaires… pour apprendre à partager concrètement le pouvoir et l’espace.L’égalité a été intégrée de manière transversale dans les modules de formation du parti, mais les pratiques égalitaires doivent être systématisées à tous les niveaux.Des réunions de la direction nationale doivent être consacrées au programme de promotion des femmes dans le parti et à la déclinaison de la culture de l’égalité dans les pratiques militantes, dans nos projets, dans l’exercice du pouvoir.
* **La conciliation de la vie personnelle et de l’engagement politique est au cœur de notre réflexion et ne touche pas que l’engagement des femmes.** Elle implique la systématisation des gardes d’enfant(s), telles que proposées en Conseil National, les horaires compatibles avec une vie de famille, l’organisation de réunions mixtes présentiel et visioconférence, l’utilisation des outils fédéraux pour promouvoir l’engagement des femmes.

1. **La parité, objectif prioritaire pour le parti**

Notre groupe a élu et réélu des députées de talent et notre parti a reçu de nombreuses candidatures féminines de qualité au moment des désignations, mais n’est plus paritaire. Il nous faut faire preuve d’intransigeance et d’imagination pour parvenir à la parité effective.

**Le parti doit adapter ses modes de désignation.**

* **Le recul de la parité s’explique en partie par les conditions de négociation de l’accord de la NUPES,** qui ont généré des déséquilibres pour notre parti. Des candidatures féminines solides ont été écartées, certaines ont fini dans le dédale des procédures de désignation, pilotées quasi exclusivement par des militants, d'autres ont été cantonnées à des circonscriptions non gagnables. Il nous faut mieux soutenir les candidatures des femmes, notamment par la formation, et l’exigence de parité avec des mandats de négociations clairs et impératifs, lors du rassemblement de la gauche tant attendu par notre électorat. La commission électorale doit être vigilante : la constitution des listes, l'intégration des partenaires et le renouvellement ne doivent pas plus pénaliser les femmes que les hommes.
* **Sans binôme paritaire, point d’investiture** pour les scrutins uninominaux et pour les têtes de liste aux élections sénatoriales et régionales. Le ou la candidat·e est désigné·e après concertation des secrétariats nationaux aux élections et à l’égalité femmes/hommes. La parité réelle, c’est la parité des têtes de liste et des sièges gagnables.
* **Les procédures de désignation doivent être transparentes et formalisées.** Trop de fédérations font fi de la parité lors des désignations internes. Les commissions électorales ne doivent pas être des chambres d’enregistrement de décisions prises ailleurs, dans des groupes masculins. Notre parti doit avoir des procédures de désignation claires, détaillées, lisibles, et diffusées directement aux militant·es. Les commissions électorales doivent être effectives, paritaires et inclure les secrétariats fédéraux à l’égalité, formés par le réseau de formation, coordonnés via le réseau feministe créé en 2020. L’absence de secrétaire fédéral·e à l’égalité femmes/hommes étant anti-statutaire et sera sanctionnée.
* **Parité, renouvellement, diversité et non-cumul** sont traités dans un même chapitre dans nos statuts : le manque de renouvellement a un effet dévastateur sur la parité et réciproquement. Le cumul des mandats dans le temps (3 mandats) et le cumul de mandats électoraux simultanés (cumul des mandats national, régional ou européen) profitent, la plupart du temps, aux hommes, et empêchent le renouvellement.

**Mais le recul de la parité s’explique aussi par le manque de candidatures féminines : il faut les susciter.**

* **Il faut accélérer la formation de nos futures candidates.** Nous proposons la création d’une organisation des femmes socialistes, comme il en existe dans la plupart des partis de gauche en Europe. La formation des femmes à l'affirmation de soi, de self défense aux cyberviolences, à la prise de parole en public, la coopération féminine à travers l’échange de bonnes pratiques sur les expériences et l’organisation de campagne, la transmission par nos élues de leurs expériences de mandat, sont essentielles pour toutes les femmes qui envisagent d’être candidates. L’organisation s’attachera aussi à promouvoir et accompagner l'adhésion des femmes au PS, à les accueillir et les accompagner, à faire du PS un outil sorore dès la 1ère adhésion, à leur faire connaître les outils concrets pour militer, se défendre, se soutenir. Un kit d’accueil spécifique avec les démarches entreprises par le PS (tolérance zéro pour le sexisme, cellule harcèlement et référent·es, réseau feministe, etc.) leur sera transmis.
* **Il faut soutenir le militantisme et les candidatures des femmes** contre vents et marées, lorsqu’elles ne peuvent supporter le risque financier d’une campagne ou ont besoin d’un accompagnement matériel (communication, comptabilité, etc.). Tout au long de leurs parcours politiques, les femmes et les hommes ne disposent pas toujours des mêmes temps longs à consacrer à la protection et à la promotion de leur trajectoire militante. Le parti doit s’adapter à la charge qui pèse sur les femmes et faciliter leur engagement politique.
* **Il faut promouvoir la prise de responsabilité des femmes à tous les étages.** La règle de la parité s’applique dans nos instances à tous les niveaux de représentation (fédéral, national, local). Mais pour les scrutins uninominaux (1ères secrétaires fédéraux, secrétaires de sections), il y a encore très peu de femmes - et lorsqu’elles sont élues, beaucoup sont découragées. “Elle n’a pas les épaules”, “elle est trop ambitieuse”... Les préjugés sexistes enracinés y sont pour beaucoup. La concentration des pressions sur les femmes en politique va souvent de pair avec leur invisibilisation. Alors que beaucoup de 1ers fédéraux deviennent députés, sénateurs ou têtes de liste aux régionales, certaines ont dû s'engager à ne pas être candidates pour être 1ère fédérale ou élue locale, ce qui est rarement exigé des hommes. Dans beaucoup de fédérations, la prise de parole est paritaire, la parité des commissions électorales, le quorum de femmes (au moins 30% de femmes parmi les présents) sont appliqués. Ces bonnes pratiques doivent être systématisées. Nous proposons des binômes paritaires à la tête des fédérations et des sections, tout en simplifiant en profondeur le mode de fonctionnement et en remettant les militant·es au cœur du système.

**Le PS est par essence féministe.** Il doit continuer de porter haut les préoccupations et la soif d'égalité de jeunes générations de féministes, qui y ont toute leur place. Il doit continuer de viser l’exemplarité en matière de lutte contre les VSS. Il doit enfin, faire de l’objectif de parité une priorité, dans ses programmes comme en interne. Il doit porter ces combats, en France, sur tous les territoires. Il doit les porter au sein du rassemblement de la gauche.

**Le programme d’actions que nous proposons s’inscrit dans cette perspective**, et nous sommes prêtes à travailler avec tou·tes nos camarades socialistes et ceux d’autres formations politiques, pour que la gauche, dans son ensemble, devienne motrice d’une féminisation de la vie politique mobilisatrice, miroir d’une société émancipatrice, égalitaire, apaisée, démocratique et non-sexiste à laquelle nous aspirons collectivement.

**Premières signataires:**

Cécilia Gondard (FFE), Yseline Fourtic-Dutarde (94), Yasmine El Jaï (75), Sarah Kerrich (59), Christelle Berenger (41), Christelle Charrier (86), Laure Botella (95), Amely Hebel (75), Malika Bonnot (69), Aline Jeudi (03), Clarisse Réalé (29), Caroline Garnier (53), Frédéric Orain (41).

**Signataires:**

Jacqueline Devier (06), Vanessa Thomas (44), Isabelle Dahan (92), Maud Olivier (91), Myriam Elyassa (25), Anzil Tajamal, Dominique Ramuscello (81), Cédric Givaudan (FFE), Tristan Foveau (29), Arthur Delaporte (14), Rémi Carton (FFE), Céline Henquinet (75), Fatima Yadani (75), Geneviève Letourneux (35), Alexandra Jardin (75), Danièle Royer (41), Franck Guillory (75), Ghislaine Salmat (95), Samira Laal (62), Camille VIZIOZ BRAMI (75), Louis L’HARIDON (95), Fwad Hasnaoui (FFE), Véronique Barreau (84), Estelle Picard (79), Fanny Pidoux (45), Anne le Moal (93), Ninuwé Descamps (83), Alix Soler-Alcaraz (11), Catherine Dib (FFE), Morgane Rolland (FFE), Nadia Huberson (FFE), Thomas COUDRE (41), Henry Leperlier (FFE), Ingrid Berthou (29), Claire Caillaud (79), Moschovia Kaskoura-Schulz (FFE), Amandine Janiaud-Vergnaud (77), Caroline Vauchère (31), Pascale Bousquet-Pitt (33), Vincent CHENU (86), Xavier MOINIER (86), Armelle Billard (35), Thibault Flamant (69), Mathieu BOGROS (03), Mahaut Bertu (44), Nicolas Ljubenovic (78), Michèle EDERY (69), Catherine Smadja-Froguel (FFE), Claudine CARACO (69), Christiane Constant (69), Céline Hervieu (75), Alexis Lefranc (92), Ahmet Polat (69), Aline Maurice (03), Yann Crombecque (69), Jonathan Guilemin (53), Alexandra Tzatchev (69), Claire Durand Morel (69), Dorine Bregman (75), Abel Hago (69), Thomas Bonnefoy (69), Murielle Laurent (69), Emma Rafowicz (75), Patrick Joannon (69), Joëlle SECHAUD (69), Yves Tuffet (94), Corinne Kibongui-Saminou (41), Valérie Girard (94), Thomas Fagart (92), Naima Mollet (34), Joëlle PORTIER (69), Fabrice Matteucci (69), Olivier VOLPE (69), Camille Leroy (69), Alexia Descours (69), Yacine Feradj (69), Sacha prevost (69), Thomas Raux (69), Herve peyrot , Brice Gaillard (92), Maryse Devos (94), Michèle Canet (92), David JACQUET (45), Solange MEYNIER (92), Sébastien Baguerey (40), Jean Michel Bourgeot (03), Clarisse Roy (60), Mahmoud farwati (03), Nicole Hostier -Glorieux (03), Patrick CHASSANIOL (03), Brigitte Marciniak (56), Dominique BABE (69) Cristina Martineau (69), Hélène Conway (FFE), Françoise Bergame (69), Alexis Bouchard (35), Stephane Exposito-Carvounas (94), Sébastien Vincini (31), Audrey Gatian (13), Dieynaba DIOP (78), Antonin Mahé (22), Nicole SAMOUR (51), Clovis Cassan (91), Pierre KIANI (95), François Briançon (31), Yannick TRIGANCE (93), Claude JEAN LOUIS (78), Liliane girondeau (78), Monique Brochot (78), Jean-François Thil (78), Véronique Gignoux-Ezratty (92), Luc Charpentier (12), Violaine Gillet (71), Many Coulibaly (31), Thomas ROLLER (13), Michèle Vitrac Pouzoulet (78), Arnaud Hilion (82), Danielle Perez (31), Franck Charlier (71), Ingrid Berthou (29), Marc Cachard (69), Corine Marcien (31), Joël Lebret (31), Nora Mebarek (13), Danielle Perez (31), François Comet (75), Tom-Eliott Swartz (78), Dieynaba DIOP (78), Céline Thiebault Martinez (77), Sophie Desreumaux (59), Anne-Juliette Tillay (93), Clément Galland (75), Mahaut Chaudouet (75), Laurant Osmani (59), Julie Leleu (92), Laura GANDOLFI (69), Hugues Bernard (31), Sabrina Guerard (92), François Rault (35), Hervé THIERRY (52), Omri SCHWARTZ (92), François LAPLANCHE (03), Philippe LASNIER (75), Sylvie BRIDIER (33), Thomas Godard (FFE), Monique Fretellière (53), Robin Thierry (53), Marie SAMOUR (52), BLANDINE DRAIN (62), Thomas Vigot (93), Fabrice de Comarmon (31), Gulsen Yildirim (87), Françoise Guyot (92), Luc Charpentier (12), Laurent Bégon-Margeridon (63), Olivier Guckert (55), Isabelle ROCCA (75), Sophie Roques (13), Mary MAIRE (54), Anne marie mouton (78), André Urban (92), Christophe Clergeau (44), Hervé Hirigoyen (31), Suzy Candido (31), Silvi Camara-Tombini (49), Nadine LE PABIC (44), Maxime Sauvage (75), Yves Le Pape (69), Laurence CASALIS (31), Catherine Guien (31), Cédric Andrieu (31), Hélène de Comarmond (94), Roger Pham (65), Corinne Narassiguin (93), Chantal Epitalon (06), Sam Arsac (FFE), Véronique Stéphan (75), Florence CHIAVASSA (75), Vincent Verbavatz (75), Noha tefrit (69), Yannick Dejoie (75), Raymonde Séchet (35), Franck Charlier (71), Laurence DUFFAUD (35), Annabelle Swal (59), Ghislaine Salmat (95), Vanessa Thomas (44), Nawel Oumer (75), Annie Morel (75), Marie Le Vern (14), Eva Gaillat (75), Mathieu Delmestre (75), Kadiatou Coulibaly (75), Sophie Chazel (03), Sarah Metennani (59)

Pour signer: <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd32mZbHz1RJp-0rU3nGmnhmEtA8v2P46ByGBhHCoMmnObF7Q/viewform?usp=sf_link>